

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le Texas va procéder à sa 100<sup>e</sup> exécution

Index AI : AMR 51/130/95

À la veille de l'exécution de Harold Joe Lane, qui sera le 100<sup>e</sup> condamné à mort à être exécuté au Texas, et le 301<sup>e</sup> dans l'ensemble des États-Unis d'Amérique, Amnesty International demande aux autorités américaines l'abolition immédiate de la peine de mort.

« Alors que de plus en plus de pays abolissent actuellement la peine capitale, les États-Unis continuent à pratiquer cette forme de sanction cruelle, inhumaine et périmée » a déclaré aujourd'hui (mardi 3 octobre 1995) Amnesty International.

À moins d'un sursis de dernière minute à l'exécution, Harold Joe Lane, qui a été condamné à mort pour avoir abattu un employé de supermarché au cours d'un vol avec violence en 1982, devrait être exécuté demain. L'État du Texas est responsable de près d'un tiers de toutes les exécutions qui ont eu lieu aux États-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort en 1977.

La 100<sup>e</sup> exécution au Texas depuis que cet État a remis en pratique les exécutions capitales succédera à l'exécution mercredi dernier de Dennis Stockton, la 300<sup>e</sup> aux États-Unis depuis 1977. Dennis Stockton a été exécuté en Virginie, par injection létale, malgré les nombreuses incertitudes pesant sur les éléments de preuves qui ont servi à le condamner.

« Qu'il ait subsisté le moindre doute sur la culpabilité de la 300<sup>e</sup> personne exécutée aux États-Unis souligne à nouveau la nécessité impérative de renoncer à utiliser la peine capitale.

« La culpabilité d'au moins trois des prisonniers exécutés jusqu'à présent cette année était incertaine. Un prisonnier a même quitté le quartier des condamnés à mort après avoir été reconnu innocent à l'issue d'un second procès. »

Dennis Stockton était la 43<sup>e</sup> personne exécutée aux États-Unis en 1995, année qui compte le plus grand nombre d'exécutions depuis 1977. Beaucoup de ces affaires comportaient de éléments troublants.

Amnesty International pense que les États-Unis sont pris dans un mouvement d'accroissement accéléré du nombre d'exécutions. Beaucoup d'États sont en train d'instaurer des lois obligeant les tribunaux à fixer une date d'exécution pour les prisonniers n'ayant aucune procédure d'appel en cours devant un tribunal – même si, dans nombre de cas, le prisonnier n'a pas épuisé tous les recours possibles.

Bien que la Cour Suprême des États-Unis ait décrété que l'exécution des malades mentaux était anticonstitutionnelle, l'État de l'Alabama a procédé le 12 mai 1995 à l'exécution de Varnall Weeks. On avait diagnostiqué chez lui une psychose hallucinatoire chronique (il se prenait pour une tortue), et la défense comme l'accusation s'accordaient à dire qu'il était sujet au délire. Selon son défenseur, il était hors d'état d'être exécuté. Cependant, Weeks ayant pu répondre à quelques questions simples sur la peine qu'il encourrait, le juge l'a déclaré « en état » d'être exécuté, et la peine capitale a été appliquée.

« La peine de mort est le symptôme d'une société violente, et non son traitement », a déclaré Amnesty International. « Nous disposons aujourd'hui d'un nombre impressionnant d'éléments qui prouvent que la peine capitale ne résout pas le problème des crimes de sang. »

Le Canada, pays voisin des États-Unis, a aboli la peine de mort en 1976. Depuis lors, le taux d'homicides du pays a chuté de 27 p. 100. En 1993, le taux d'homicides pour 100 000 personnes était de 2,19 alors que dans certains États des États-Unis qui pratiquent les exécutions, il est de 13,5.

« L'utilisation persistante de la peine de mort de manière raciste, le risque d'exécuter des innocents,

l'exécution des malades mentaux et l'exécution fréquente de personnes qui ont été défendues par des avocats inexpérimentés et peu formés, sont autant de signes montrant qu'il est temps d'abolir la peine de mort aux États-Unis », a déclaré Amnesty International.

CONTEXTE :

— La peine de mort aux États-Unis est toujours frappée du sceau de la discrimination raciale. Presque 50 p. 100 des personnes exécutées cette année étaient membres de minorités ethniques. Un grand nombre de Noirs sont jugés par des jurys composés uniquement de Blancs, après éviction par le ministère public de tous les jurés noirs potentiels. La peine de mort est infligée de manière disproportionnée dans les cas de meurtre de Blancs. Plus de 82 p. 100 des personnes exécutées depuis 1977 ont été déclarées coupables d'homicide sur des Blancs –alors que les Noirs constituent à peu près la moitié des victimes d'homicide.

— La peine de mort continue à dépenser en grande quantité l'argent des contribuables. Selon certaines estimations, le coût total du processus judiciaire aboutissant à une peine capitale serait de 2,5 millions de dollars. Lorsque l'État de New York a rétabli la peine de mort en mars 1995, un financement de 11 millions de dollars a été prévu pour couvrir les frais supplémentaires consécutifs à l'application de la peine de mort. Cependant, des voix nombreuses se sont élevées pour dire que ces 11 millions de dollars ne seraient pas suffisants.

— Pour les prisonniers qui ont épuisé les procédures d'appel, le seul espoir est l'octroi d'une grâce par le gouverneur de l'État. La peine de mort ayant acquis une dimension politique, puisqu'elle est censée constituer une solution au problème des crimes de sang, un grand nombre de gouverneurs se montrent de moins en moins disposés à accorder cette grâce. Cette année, aucun condamné à mort n'a été gracié.

— Depuis 1972, 48 prisonniers ont quitté le quartier des condamnés à mort après qu'un second jugement les eut innocentés. 1

---

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secretariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8PJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFI -